© Drogues Info Service - 5 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Comment accélérer le processus d'entré dans un centre de désintoxication

Par Alden Postée le 03/06/2024 14:12

> Bonjour, Voila j'ai mon frère qui est consommateurs quotidien de cocaïne (entre 1et 2 grammes) et d'alcool. Il est conscient qu'il doit cessé et a commencé des démarches (c'est déjà ça) mais pour le moment il n'a de place nulle part et annonce aucune place avant 1 mois. Aujourd'hui on a peur pour lui et peur pour sa compagne avec qui il vit également (il est aussi père d'un petit garçons qu'il a en garde partagée). Est-il possible d'accélérer les processus d'admission d'une quelconque façon? Quoi faire temporairement pour l'aider et aussi nous aider nous (cette situation est très angoissante)? Merci pour vos reponses

---

Mise en ligne le 06/06/2024

Bonjour,

Pour espérer pouvoir entrer en cure au plus vite, votre frère aurait peut-être intérêt à faire des demandes d'admission dans plusieurs unités de sevrage. Les soins en addictologie n'étant pas sectorisés, ces demandes pourraient se faire hors département de résidence. Tous les contacts sont disponibles sur notre site à la rubrique "Adresses utiles" en spécifiant le critère "sevrage hospitalier + de 7 jours" dans l'onglet "soins".

Si votre frère a un médecin traitant au courant de ses difficultés ou s'il a déjà eu un contact avec un médecin addictologue en centre de consultation ambulatoire, ces professionnels pourraient appuyer sa demande d'entrée en cure et peut-être accélérer les choses.

Dans cette attente, des consultations en CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) pourraient s'avérer utiles pour soutenir votre frère mais aussi ses proches qui, nous le comprenons, sont dans l'inquiétude et dans l'angoisse.

Nous restons à votre disposition dans le cas où vous estimiez utile de revenir vers nous, n'hésitez pas. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h du matin au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le samedi et le dimanche.

Bien à vous.

En savoir plus :

- "Adresses utiles"